

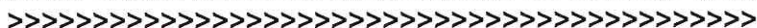
REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Le 6 juin deux mil dix-sept à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 29 mai 2017, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

COMMUNE DE CONFOLENS

Étaient présents :

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 20
Excusés-Absents : 07
Délégations : 04

Mme COURSAGET Mireille, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints, M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme FEURIAU Valérie, M. GOWLAND James, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine, Conseillers Municipaux,

Date de Convocation:
29 mai 2017

Excusé(s) / Absent(e)s:

M. BOUTY Philippe ; M. GERMANEAU Gilbert ; M. VIGNAUD Jean-Michel ; M. DEMONT Jean-Michel ; M. GANTHEIL Robert ; M. MASDOUMIER Pascal ; Mme NGOMBET BITOO Madeleine

Date d'affichage :
29 mai 2017

Délégations :

M. BOUTY Philippe à M. DUPRÉ Jean-Noël ; M. GERMANEAU Gilbert à M. PAULET Didier ; M. DEMONT Jean-Michel à M. GUINOT Jean-François ; M. GANTHEIL Robert à Mme VILLEDARY Véronique ;

Secrétaire de séance : Mme LAFONT Cindy

2017/06/06
N° 12

12 - Personnel communal. Convention de participation financière du poste du P.A.D.

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une délibération en date du 6 décembre 2012 concernant la mise en place d'une convention de participation financière pour le poste du Point d'Accès au Droit avait été signée entre la Commune de Confolens et la Communauté de communes du Confolentais.

M. Le Maire souhaite qu'une convention soit réitérée entre la commune et la communauté de communes de Charente Limousine.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention de participation.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 8 juin 2017

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

